



Commune  
d'AMPUS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Virginie MICHEL et Christian CHILLI.

Excusées : Aude ABIME représentée par Hugues MARTIN,  
Carmen FERNAGUT représentée par Raymond BORIO.

Absents : Claire CANDELA et Fabien MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Julie LUCCIONI.

Nombre de membres en exercice : 13    Nombre de membres présents : 9    Nombre de Suffrages exprimés : 11  
Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

### CONVENTION DE MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a recours à des enlèvements de véhicules sur l'espace public (stationnement gênant, stationnement abusif, épave).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a passé une convention de fourrière avec l'entreprise DEJEAN DEPANNAGE AUTO de Draguignan.

Cette convention arrive à son terme et la commune est satisfaite de la prestation de service effectuée par cette entreprise.

En conséquence Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler ce partenariat et présente à cet effet une nouvelle convention d'une durée de trois ans à compter de sa date de signature.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de convention annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer cette convention,

DECIDE d'inscrire à chaque budget les crédits nécessaires,

HABILITE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

